

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS (OPH32)**

**Décision N° 2024 017 CA**

**SEANCE du 16 avril 2024**

Présidée par Monsieur **Bernard KSAZ**

L'An deux mille vingt quatre

Le seize avril à 09h30

Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière de son Président.

Membres convoqués : 23

Présents : 18

Pouvoirs : 4

Absents excusés : 1

Membres présents ayant voix délibérative : Mmes/MM Bernard KSAZ, Président – Charline DUMONT, Vice-Présidente, Conseillère Départementale – Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale – Charlette BOUE, Conseillère Départementale - Françoise CARRIE, Personnalité Qualifiée élue local – Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local – Suzanne MACABIAU, Personnalité Qualifiée – Danièle DARAN, Personnalité Qualifiée – Anne BIEMOURET, Personnalité Qualifiée – Régis SANSOT, Personnalité Qualifiée - Franck CHARRIE, Représentant la CAF – Jacques JEAN-LOUIS, Représentant l'UDAF – Philippe LAFFORGUE Représentant Action Logement Services – Jean-Michel BOINAIS, Représentant Syndicat CFDT – Marie-Laure AMIGUES, Représentante des locataires – Lahcen GHANMOUNI, Représentant des locataires – Martine LAFFONT, Représentante des locataires – Ahmed MOUHOUCHE, Représentant des locataires

Excusés ayant donné pouvoir : M. Francis LARROQUE, Conseiller Départemental à Charlette BOUE – M. Michel BURGAN, Personnalité Qualifiée à M. Jacques JEAN-LOUIS - Mme Marie-Ange PASSARIEU, Personnalité Qualifiée à Suzanne MACABIAU – M. Pascal RICAUD, Représentant CGT à M. Bernard KSAZ

Excusés : Mme Patricia MARROCQ, Conseillère Départementale.

Assistaient à la séance : Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32, Monsieur Quentin LE MEUR, Commissaire aux comptes, Monsieur Michaël BOUTINES, secrétaire du C.S.E, Mme CARRERE Marie-Josée, Chef d'unité Politique de l'Habitat, représentant Monsieur le Préfet du GERS, Mme Marie-Pierre ETIENNE, Chef du Service Logement, Habitat et Urbanisme – Direction Territoires et Développement Durable du Conseil Départemental du Gers, collectivité de rattachement  
Christine PUJOS, Secrétaire de séance assistée de Stéphane BERAUD.

---

**OBJET : DELEGATION DE SIGNATURES ACCORDEE PAR LA DIRECTRICE GENERALE A MONSIEUR STEPHANE BERAUD, SECRETAIRE GENERAL**

Conformément à l'article R421-18 alinéa 9 du code de la Construction et de l'Habitation (CCH), « Le Directeur Général peut déléguer sa signature avec l'accord du Conseil d'Administration aux membres du personnel de l'Office exerçant les fonctions de directeur ou de chef de service. »

La délégation de signature est une autorisation donnée intuitu personae de la Directrice Générale à un subordonné. Cette délégation cesse lorsque le délégant (la Directrice Générale) ou le délégataire (directeur ou chef de service) n'exerce plus sa fonction.

M. BERAUD en tant que secrétaire général est chef de service et peut donc bénéficier de cette délégation de signature pour les domaines de compétences de son service, tels que présentés dans le tableau ci-après :

## DELEGATION DE SIGNATURE STEPHANE BERAUD

- Tous bordereaux d'envoi des extraits de délibérations au contrôle de légalité
- Devis, bons de commande, factures destinées au paiement, et toutes correspondances destinées aux fournisseurs liées à la gestion des comptes budgétaires du service (fournitures administratives, matériels de Bureau, mobilier, frais postaux, frais de téléphonie, locations mobilières, maintenance, documentation, frais de réception, frais de publicité et de communication, flotte automobile, contrats d'assurance...)
- Toutes correspondances pour le retour des questionnaires, enquêtes remplies par l'Office
- Tous bordereaux de transmission ou mails destinés à tous les services de l'Office.

Cette délégation de signature s'exercera sous la surveillance de la Directrice Générale.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser la Directrice Générale à déléguer sa signature au Secrétaire Général pour tous documents administratifs, techniques ou financiers tels que figurant dans le tableau présenté ci-avant.

FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,  
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



OFFICE PUBLIC DE TRAVAIL  
DEPARTEMENT  
DU  
GERS  
Bernard KSAZ

Pour : 22  
Abstention : 0  
Contre :